

Fiche de poste

Preneur de notes

Aide à la prise de notes pour un élève en situation de handicap

Service recruteur	Pôle Handicap de l'Université Bordeaux Montaigne
Description des activités & Conditions particulières d'exercices	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre les notes pendant les cours (CM & TD) : elles doivent être lisibles, claires (abréviations à éviter), complètes et cohérentes. Les notes transmises doivent être saisies à l'informatique ; - Les pages doivent être numérotées de façon à faciliter le sens de lecture. La date du cours et son intitulé doivent y être inscrits de façon à faciliter l'organisation de l'étudiant concerné ; - Transmettre rapidement les notes de cours à l'étudiant concerné dans un délai de 48h. - Les notes de cours doivent être déposées sur le Bureau Virtuel (cf. <i>Procédure BV</i>). Un autre mode de transmission peut être envisageable, sur demande de l'étudiant en situation de handicap seulement ; - Envoi des cours dans un format convenu avec l'étudiant (PDF, Word, JPEG...) ; - Prévenir l'étudiant concerné en cas d'absence ponctuelle. En cas d'absence durable, prévenir le Pôle Handicap ; - Aide à l'organisation si besoin : <ul style="list-style-type: none"> o Transmettre les consignes éventuelles données par l'enseignant o Prévenir et/ou confirmer les changements liés à l'emploi du temps o Rappeler les dates et salles des contrôles continus et devoirs à rendre ; - Être en relation avec le Pôle Handicap : l'informer de toutes difficultés rencontrées ; - Remplir le relevé d'heures fourni en début de contrat, le faire impérativement signer par l'étudiant en situation de handicap et le transmettre chaque fin de semestre au Pôle Handicap.
Profil recherché	<ul style="list-style-type: none"> - Être inscrit à l'Université Bordeaux Montaigne ; - Être dans le même cours/groupe et dans l'idéal, même groupe de TD que l'étudiant concerné ; - Être assidu(e) à chaque cours, autonome et sérieux(se) ; - Avoir une bonne organisation.
Durée du contrat	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement sur l'année universitaire ; - Contrat établi au semestre, renouvelable automatiquement ; - Possibilité de débiter un contrat en milieu d'année, en fonction des besoins.
Rémunération	<ul style="list-style-type: none"> - 9€ brut / 4 heures de prises de notes ; - 1 paiement global chaque fin de semestre sur service fait.